

COURS ET CERTIFICATION DIGITAL MARKETING INFORMATIONS ET CONDITIONS GENERALES

Objectifs du cours

La formation a pour but de booster votre entreprise en communiquant sur des médias sociaux dans l'ère du temps.

Elle vise en particulier les objectifs suivants :

- Gérer votre e-réputation comme un chef. Les règles d'or pour optimiser l'image de votre établissement sur le web
- Booster votre visibilité
- Utiliser la puissance des réseaux sociaux pour redonner un nouveau souffle à vos affaires
- Fidéliser votre clientèle en communiquant sur des supports au goût du jour
- Elargir votre clientèle
- Être dans l'ère du temps et par conséquent toucher des publics

1

Durée et programme

Le cours se déroule sur 9 jours et totalise 72 périodes d'enseignement, articulées autour des thématiques suivantes :

- Nouvelles tendances et outils marketing
- Créez votre page Facebook en quelques clics (pour les débutants)
- Améliorez votre page Facebook
- E-réputation & monitoring
- #Hashtag Instagram
- Création de votre Newsletter
- Animations Multimédia - Image et vidéo
- Référencement et Google Adwords
- Workshop Social Media

Supports de cours

Les supports de cours et références bibliographiques sont distribués lors du premier jour de cours.

Conditions de participation et coûts de la certification/formation

GastroVaud engage des efforts financiers importants afin d'offrir la formation aux participant-e-s. Pour en bénéficier, les conditions suivantes doivent être respectées :

- Être membre GastroVaud
- Participer au minimum à 80% du cursus choisi

Frais

En exclusivité pour les membres de GastroVaud, ce cours est offert*.

Formation Digital Marketing (9 jours, repas et supports de cours inclus)

CHF 3'600.-* **OFFERT**

Prix par module individuel

CHF 480.-* **OFFERT**

Examen

CHF 200.- A la charge du participant

*Offerts sous réserve du respect des conditions énoncées ci-dessus. Bénéficiaires: dirigeants ou employés des entreprises vaudoises membres des associations professionnelles fondatrices de la Fondation vaudoise pour la formation des métiers de bouche. (hors frais d'examen).

Le nombre de places étant limité, GastroVaud se réserve la possibilité de déplacer les derniers inscrits à une session ultérieure.

2

Examen

En vue de l'obtention d'un certificat

Pour l'obtention du **certificat**, la validation et la réussite du cours passe par une courte présentation d'un projet personnel.

Modalités de réussite et attestation

Pour l'obtention du **certificat**, la validation et la réussite du cours passe par une courte présentation d'un projet personnel utilisant les médias sociaux pour la valorisation d'un produit/service/entreprise/projet.

A l'issue du cours et de sa validation, un certificat est remis aux participant-e-s qui ont suivi les modules 1, 2, 3 et 8.

Compétences développés

- Appliquer une communication spécifique aux réseaux sociaux majeurs
- Créer et partager des contenus multimédias online, en respectant des critères de qualité et en poursuivant des objectifs spécifiques définis au préalable
- Mesurer les résultats et apporter des mesures correctives.

Procédure de qualification

Les participants-e-s obtiennent le certificat en satisfaisant aux conditions suivantes :

- Participation active à la formation en groupe (taux de présence : 80% au moins)
- Réussite de l'examen de qualifications
- Examen oral: présentation du projet «Valorisation de «nom de votre établissement/votre activité/projet» via les réseaux sociaux en poursuivant des objectifs spécifiques définis au préalable".

Les examens sont évalués en utilisant le système de notation suivant:

6 = Excellent	4.5 = satisfaisant
5.5 = Très bien	4 = suffisant
5 = Bien	3,5 = insuffisant

L'examen ayant obtenu une évaluation de 4 ou supérieure est considéré comme réussi. Les résultats seront communiqués aux participants environ 1 mois après la date de l'examen.

Modalités de certification

Les participant-e-s ayant porté à terme avec succès les 4 modules de la filière de formation continue sanctionnée par un certificat se voient attribuer un certificat de formation continue intitulé
«Certificat de Gestionnaire en médias sociaux pour les métiers de bouche»

Echec et voies de droit

En cas d'échec à l'examen, le/la candidat-e peut se représenter 1 fois à l'examen.

Si un-e candidat-e échoue (évaluation 3.5 et inférieure) pour la deuxième fois à l'examen et que cet échec le/la prive de l'obtention du certificat, il/elle peut présenter un recours par écrit dans les 30 jours suivant la date d'envoi du résultat par la poste (le timbre-poste faisant foi), auprès de GastroVaud, avenue Général Guisan 42, 1009 Pully. Ce délai ne peut pas être prolongé. Le recours doit être motivé par une demande et une justification.

Diffusion des Certificats

Les Certificats sont envoyés par courrier postal, sous lettre signature, environ un mois après la date de l'examen.

En vue de l'obtention d'un diplôme

Modalités de réussite et attestation

Pour l'obtention du **diplôme**, la validation et la réussite du cours passe par un test écrit qui se déroulera le dernier jour du cours, ainsi qu'une courte présentation d'un projet personnel.

A l'issue du cours et de sa validation, une attestation, un certificat ou un diplôme est remis aux participant-e-s qui ont suivi tous les modules.

Compétences développées

Au moment de l'examen, le/la candidat/-e devrait être à même:

- D'utiliser les outils majeurs du marketing digital (médias sociaux, optimisation Google SEO), publicités Adwords (SEM), email marketing, hashtag) en poursuivant des objectifs d'acquisition, de fidélisation de clients et de visibilité
- D'appliquer une communication spécifique aux nouveaux médias
- De créer et partager des contenus multimédias online, en respectant des critères de qualité et en poursuivant des objectifs spécifiques
- De gérer la e-réputation de son entreprise.

Procédure de qualification

Les modalités de qualification retenues pour cette formation se veulent autant d'occasions supplémentaires de développer encore l'apprentissage.

Pour se présenter à l'examen, le candidat doit avoir suivi les 8 modules (module 1 à 8, selon le plan du diplôme) et avoir mis en œuvre une stratégie digital marketing et réseaux sociaux.

Les 8 modules sont conçus de manière à ce que le-la participant-e acquière les notions théoriques de base et commence à les mettre en pratique pendant les workshops; le but étant de pouvoir mettre en place les éléments indispensables à une stratégie digital marketing, réseaux sociaux, gestion de l'e-réputation et pouvoir en mesurer l'impact. Un délai de 3 mois entre la fin des cours et l'examen permet de mettre en pratique les éléments appris pendant les cours et d'arriver à l'examen avec des résultats concrets.

Pour les personnes qui s'inscrivent à l'examen, 1h30 de coaching personnalisé par téléphone/email sont incluses, afin de guider et accompagner le-la participant-e dans son projet pratique.

Les participants-e-s obtiennent le certificat en satisfaisant aux conditions suivantes :

- Participation active à la formation en groupe (taux de présence: 80% au moins)
- Réussite des deux examens de qualifications :
 - Examen écrit (QCM)
 - Examen oral: présentation du travail pratique «Mise en œuvre d'une stratégie de digital marketing et réseaux sociaux pour « nom de votre établissement/votre activité/projet».

L'examen écrit représente 30% de l'évaluation finale, l'examen oral représente 70% de l'évaluation finale.

Les examens sont évalués en utilisant le système de notation suivant:

6 = Excellent	4.5 = satisfaisant
5.5 = Très bien	4 = suffisant
5 = Bien	3,5 = insuffisant

L'examen ayant obtenu une évaluation de 4 ou supérieure est considéré comme réussi. Les résultats seront communiqués aux participant-e-s environ 1 mois après la date de l'examen.

Modalités de certification

Les participant-e-s ayant porté à terme avec succès les 8 modules de la filière de formation continue sanctionnée par un diplôme se voient attribuer un diplôme de formation continue intitulé
«Diplôme de Gestonnaire Marketing & Réseaux sociaux pour les métiers de bouche»

Echec et voies de droit

En cas d'échec à l'examen, le/la candidat-e peut se représenter 1 fois à l'examen.

Si un-e candidat-e échoue (évaluation 3.5 et inférieure) pour la deuxième fois à l'examen et que cet échec le/la prive de l'obtention du diplôme, il/elle peut présenter un recours par écrit dans les 30 jours suivant la date d'envoi du résultat par la poste (le timbre-poste faisant foi), auprès de GastroVaud, avenue Général Guisan 42, 1009 Pully. Ce délai ne peut pas être prolongé. Le recours doit être motivé par une demande et une justification.

Diffusion des Diplômes

Les Diplômes sont envoyés par courrier postal, sous lettre signature, environ un mois après la date de l'examen.

Repas

Les repas se prennent en commun, de 12h à 13h forme de buffet au bâtiment 48.

Horaires

L'horaire des cours est le suivant :

- De 08h00 à 16h00, avec un repas entre 12h et 13h

Lieu et accessibilité

Places de parc publiques dans le périmètre immédiat du centre. Dans la mesure des disponibilités, si vous souhaitez réserver une place à proximité du centre, veuillez vous annoncer auprès de Caroline Wacker avant le début de votre formation pour obtenir un macaron (CHF 7.-/jour).

Accès possible également par les transports publics, au moyen des TL, ligne no 8 Verrière-Grand Mont – arrêt Verney.

Désistement/annulation

La personne inscrite s'engage à suivre l'intégralité du cours. En cas d'empêchement (maximum 8 périodes), il est souhaitable de prévoir un remplaçant. Le cas échéant, les frais d'annulation sont les suivants:

Jusqu'à une semaine avant le début du cours: sans frais

Moins d'une semaine avant: 50% du prix du cours

Un jour avant: 100% du prix du cours

Non-participation sans avertissement: 100% + 150.- de frais administratifs.

Contact

Pour toute question relative à la formation:

GastroVaud, Caroline Wacker, caroline.wacker@gastrovaud.ch, 021 721 0716

Joignable les lundis et mardis uniquement

Pully, février 2018